



Septembre 2022

DIRECTION DES ROUTES
ET DE L'AMÉNAGEMENT

Agence Technique

Départementale Nord-Est

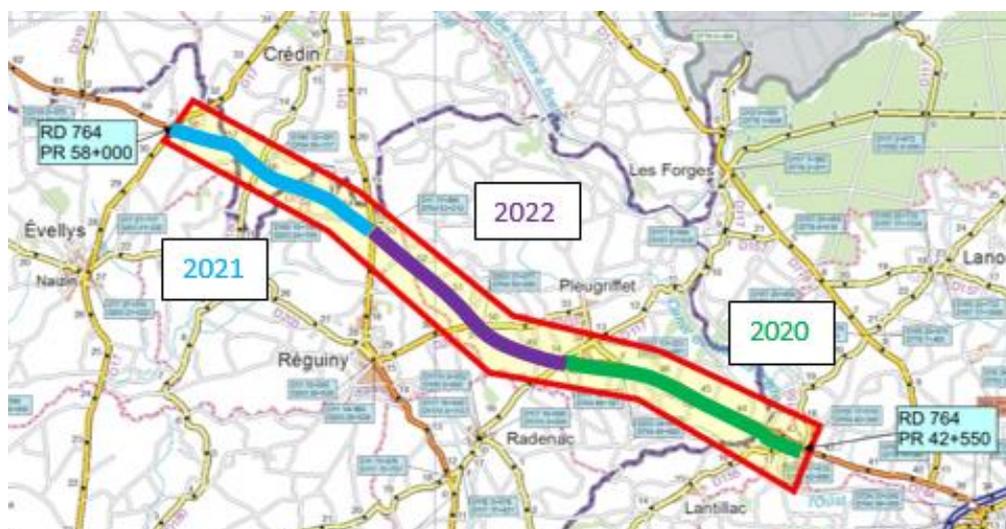
Objet de l'opération

Dans le cadre du programme d'entretien des routes départementales, le département du Morbihan a décidé de réaliser des bandes dérasées multifonctionnelles (BDM) et de renouveler la couche de roulement sur la RD764 – Axe PONTIVY-JOSSELIN

Ces travaux permettront de pérenniser la structure de chaussée et d'améliorer les conditions de sécurité des usagers.

Plan de situation

Ces travaux se déroulant sur 3 années, de 2020 à 2022, font l'objet de 3 sections distinctes, situées entre le lieu dit Bocneuf à Lanouée et le giratoire de Sainte Brigitte à Naizin (RD764/RD17)



Une première section a été réalisée en fin d'année 2020, entre Bocneuf et le carrefour de la Pointe (RD764/RD117), pour un coût de 655 300 Euros TTC.

Une seconde section a été effectuée en 2021 entre le Giratoire de Pont Hamon (RD764/RD11) et le Giratoire de Sainte Brigitte (RD764/RD17), pour un montant de 577 712 Euros TTC.

La dernière section située entre les 2 premières sections ainsi rénovées sera réalisée en septembre 2022, pour un coût de 506 631 Euros TTC.

Désignation des intervenants

Maîtrise d'ouvrage : Département du Morbihan

Maîtrise d'œuvre : Direction des routes et de l'aménagement (suivi chantier: DRA/ATD Nord Est)

Montant de l'opération (montant sur les 3 années) : 1 739 643 Euros TTC

Les travaux seront réalisés par l'entreprise PIGEON BRETAGNE SUD

Les travaux sont intégralement pris en charge par le département du Morbihan.

Durée

Un délai de 7 semaines est prévu pour la réalisation de ces travaux, à compter du lundi 29 août 2022.

La durée effective du chantier est estimée à 4 semaines.

Information et déviations durant les travaux

Les travaux d'élargissement (BDM) et le renouvellement de la couche de roulement se feront sous route barrée. La gestion de la déviation sera de la responsabilité des services de la direction des routes et de l'aménagement (ATDNE-SERD LOCMINE).

L'entreprise PIGEON BRETAGNE SUD en charge des travaux sera responsable de la protection du chantier tout au long de la durée des travaux.

Les travaux se feront en 2 phases distinctes suivant l'avancement de ceux-ci

Itinéraires de déviation :

(Durée : 3 semaines – date prévisionnelle du 5 au 23 septembre 2022)

Phase A (RD764 barrée entre le giratoire de Pont Hamon RD11 et le carrefour RD203)

Sens PONTIVY-JOSSELIN : Par la RD203 jusqu'à Réguiny puis la RD11 où les usagers retrouveront leur itinéraire

Sens JOSSELIN-PONTIVY : Par itinéraire inverse

Phase B (RD764 barrée entre le carrefour RD203 et le carrefour RD117)

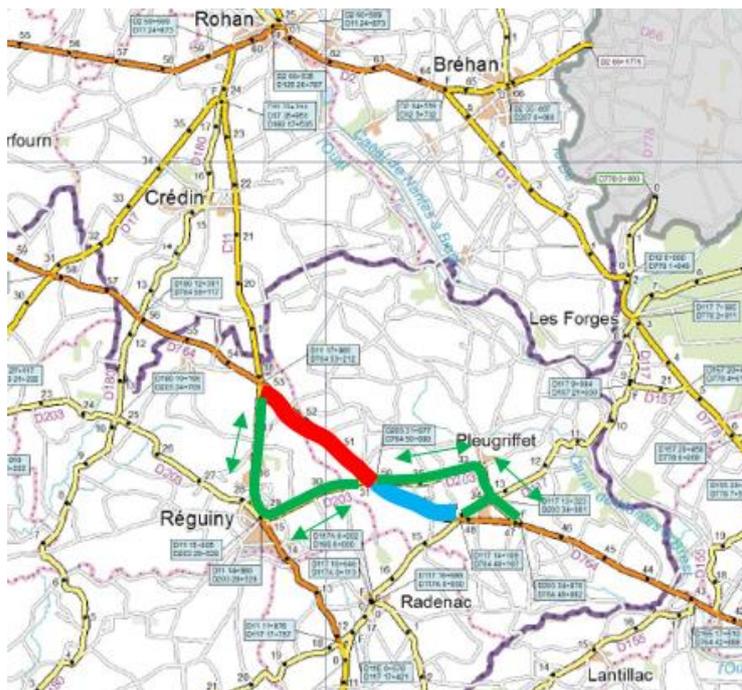
Sens PONTIVY-JOSSELIN : Par la RD203 jusqu'à Pleugriffet puis la RD117 (ou la RD203) où les usagers retrouveront leur itinéraire

Sens JOSSELIN-PONTIVY : Par itinéraire inverse

Un itinéraire conseillé pour les Poids lourds en transit (JOSSELIN-PONTIVY) sera mis en place par l'itinéraire suivant, dans les 2 sens de circulation :

RN24 - Echangeur de Kérozet - RD767E - RD767.

L'accès des services de secours et d'incendie ainsi que des riverains sera maintenu pendant la durée du chantier.



Communication

La fiche d'information travaux sera mise à jour périodiquement si nécessaire et sera publiée afin de prévenir des éventuelles contraintes de chantier à la circulation.



Le conseil départemental attire l'attention de l'ensemble des usagers : restez vigilant et respecter les agents qui interviennent sur les chantiers dans le but d'améliorer les conditions de circulation.

Contacts

Maîtrise d'ouvrage : Conseil départemental du Morbihan

Maîtrise d'œuvre : Direction des routes et de l'aménagement

Contact avec les élus ou la presse :

Davy DANO (cabinet) : 02 97 54 80 02

Xavier DOMANIECKI (directeur DRA) : 02 97 54 83 60 – email : xavier.domaniecki@morbihan.fr

Contacts pour tous les usagers, riverains ou associations :

Message par courrier à M. le Président du conseil départemental

Ou voie électronique dans la rubrique:

<https://www.morbihan.fr/contactez-nous/> ou par mail :

routes@morbihan.fr

Merci d'éviter d'adresser un mail sur une boîte personnelle, car il n'y aura pas de réponse compte-tenu du nombre important de messages.